



RURALYS

Acteur d'un patrimoine dynamique

RURALYS NOUVELLES

Vol. 6 n° 1 printemps 2008

SITE WEB

www.ruralys.org

Pour nous rejoindre :

1642, de la Ferme

La Pocatière

G0R 1Z0

Tél. : (418) 856-6251

Fax : (418) 856-2087

ruralys@bellnet.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les membres de Ruralys sont conviés
à l'assemblée générale annuelle :

Mercredi le 28 mai 2008 à 19 h 30

Salle de conférence du CDBQ

1642, rue de la Ferme, La Pocatière

Bienvenue à tous!

Les non-membres pourront voter à l'assemblée en payant
leur cotisation à Ruralys avant le 28 mai ou le soir même.

Réservation d'arbres fruitiers

Chers membres de Ruralys,
voici le moment que plusieurs attendaient! Ce numéro spécial du *Ruralys Nouvelles* contient l'information nécessaire pour réserver vos arbres fruitiers patrimoniaux. Après un hiver plutôt long, la neige est finalement disparue et nous avons enfin pu réaliser l'inventaire printanier. Vous trouverez dans les pages suivantes l'information nécessaire au choix de vos arbres. Cette année, chaque membre peut réserver 2 arbres fruitiers, et ce, afin de permettre à plus de gens d'obtenir un arbre. Vous remarquerez aussi que nous n'avons pas de pruniers cette année. L'an prochain, les quantités seront plus importantes.

Ci-dessous, un tableau vous énumère les deux caractéristiques que les consommateurs recherchent pour les pommes et les poires. D'autres éléments sont importants à connaître avant de planter un arbre fruitier :

- Vous devez posséder, dans un rayon de 5 à 10 mètres, 2 variétés différentes de

- poiriers pour la pollinisation.
- Pour les pommiers, la pollinisation se fait facilement.
- Le terrain : vous devez choisir un sol bien drainé, car l'accumulation d'eau est fatale pour les arbres fruitiers. Privilégier un sol riche en humus, pas trop sableux ou légèrement graveleux et facilement malléable; éviter un sol trop lourd ou argileux. Un sol au pH légèrement acide est bénéfique aux arbres fruitiers. Choisir un emplacement très ensoleillé et bien aéré, mais sans être à la merci des vents dominants.

Note importante pour les réservations et l'achat d'arbres

- Nos arbres ont été greffés avec le plus grand soin. Vous recevrez à l'achat des conseils de plantation et d'entretien. Par ailleurs, notre organisme ne peut garantir les arbres et n'est pas responsable des pertes que vous pourrez encourir un fois les arbres plantés.

TABLE DES MATIÈRES

Réservation d'arbres fruitiers.....1

Note importante pour les réservations et l'achat d'arbres.....1

Lancement d'un programme novateur pour la restauration et la mise en valeur des petits patrimoines.....2

Chronique Patrimoine bâti.....3



Verger conservatoire
de la Côte-du-Sud

• DATE D'OUVERTURE DES RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE SEULEMENT :

lundi le 12 mai 2008 à partir de 8h30
au numéro 418-856-6251.

- Vous êtes invités à venir chercher vos arbres au Jardin floral de La Pocatière le plus tôt possible. Après le 24 juin, les arbres réservés encore sur place seront remis en vente.
- Heures d'ouverture : les jours de semaine de 9 h à 16 h, sauf sur l'heure du dîner. Des arrangements sont possible la fin de semaine,

seulement si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer sur semaine.

- Toujours communiquer avec le Jardin floral un ou deux jours à l'avance pour confirmer la présence d'un responsable au Jardin floral. Il vous suffit de laisser un message sur le répondeur et quelqu'un communiquera avec vous.

*Jardin floral de La Pocatière, 230, route 230 Ouest, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0.
Tél. : 418-856-1110 poste 1308 ou poste 1397.*

POMMIERS

| Variétés | Caractéristiques | |
|--------------------------------|---|------------------------------|
| | Saveur | Qualités culinaires |
| Alexandre | Vive, sucrée, légèrement sub-acide, avec une note de McIntosh | À croquer, cuisson |
| Duchesse | Vive, sub-acide à acide, aromatique, piquante, bonne | À croquer, compote |
| Fameuse | Vive, sucrée, parfumée, très bonne | À croquer, desserts, cidre |
| Jaune transparente | Légèrement acide à sub-acide, assez sucrée, agréable | À croquer, cuisson, séchage |
| Pomme-Pêche de Montréal | Assez sucrée, sub-acide, légèrement aigrelette, particulièrement agréable, avec une note de fraise | À croquer, desserts |
| Saint-Laurent d'hiver | Riche, sucrée, légèrement sub-acide miellée, fruitée, avec un arôme particulier | À croquer, compote |
| Wealthy | Sucrée, sub-acide, arôme particulier, légèrement aigrelette, avec une touche d'astringence, rappelant la fraise | À croquer, cuisson, desserts |

POIRIERS

| Variétés | Caractéristiques | |
|--------------------------|--|------------------------------|
| | Saveur | Qualités culinaires |
| Bartlett | Sucrée, fine, riche, parfumée, très plaisante | À croquer |
| Beauté flamande | Vive, sucrée, très parfumée, délicate | À croquer, compote, desserts |
| Favorite de Clapp | Prononcée, suave, aromatique, miellée, légèrement épicée | À croquer, compote, desserts |

Lancement d'un programme novateur pour la restauration et la mise en valeur des petits patrimoines

Un nouveau programme de subvention a été lancé le 29 avril 2008 à Saint-Pascal, dans la MRC de Kamouraska. Visant la restauration et la mise en valeur des petits patrimoines, ce programme-pilote est offert aux propriétaires dans dix municipalités du Kamouraska. Les municipalités participantes sont Kamouraska, La Pocatière, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, Saint-André, Saint-Denis, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Saint-Pacôme et Saint-Pascal.

Les petits patrimoines sont des bâtiments secondaires construits avant 1950 dont la fonction est autre que résidentielle. On retrouve par exemple les laiteries, les fours à pain, les hangars à grains, les fournil... ainsi que les ornements de paysage tels les croix de chemin et les calvaires.

L'élaboration du programme est l'aboutissement d'une initiative de Ruralys, qui a réalisé d'abord un inventaire architectural des petits patrimoines sur le territoire de la MRC de Kamouraska. La gestion du programme est confiée à la MRC de Kamouraska. Le financement est couvert par les municipalités, la MRC et les partenaires. Ces derniers fournissent deux tiers du budget, tandis que le dernier tiers est

assumé par les propriétaires. L'enveloppe budgétaire totale s'élève à 78 500 \$.

Dans leur demande, les propriétaires devront fournir une liste des travaux prévus et des matériaux, un estimé des coûts, des photos, ainsi que des plans et croquis si requis. Seuls les travaux de réparation ou de restauration des composantes d'origine sont admissibles. Ils peuvent concerner les fondations, les revêtements de murs, la toiture, les portes et fenêtres. Un comité de sélection analysera les demandes. La date limite pour déposer une demande est le 15 juin 2008.

L'objectif du programme est d'assurer la conservation et la mise en valeur des dépendances agricoles et domestiques de la MRC. Celles-ci constituent un élément important du paysage et du caractère particulier de la région. Rappelons que le caractère agricole du Kamouraska constitue une grande richesse des paysages et du patrimoine rural qui reflète l'histoire de la Côte-du-Sud.

La mise en œuvre du programme est une collaboration de Ruralys, de la MRC de Kamouraska et des partenaires financiers suivants : l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent, via l'entente spécifique sur la valorisation et le développement des arts et de la culture du Bas-Saint-Laurent, volet patrimoine, et le Centre local de développement du Kamouraska.

Vous êtes intéressés par ce programme?

Pour plus d'information et pour déposer une demande, les propriétaires de petits patrimoines des municipalités participantes doivent communiquer avec Jeanne Maguire, agent culturel de la MRC de Kamouraska, au (418) 492-1660, poste 242.

Vous pouvez également consulter notre site Web!
www.ruralys.org

Chronique *Patrimoine bâti*

Les revêtements extérieurs et les couleurs

Extraits de la fiche 5 du *Guide d'intervention en patrimoine bâti du Bas-Saint-Laurent*

Vaut mieux préserver plutôt que remplacer

La valeur des revêtements d'origine est inestimable. Beaux et durables, ils respectent le style et l'époque de la maison. Les parements de bois et les maçonneries bien entretenus durent beaucoup plus longtemps que les revêtements modernes. Le vinyle et les nouveaux matériaux évoluent parfois mal avec le temps. Choisissez plutôt l'authenticité et l'entretien régulier du revêtement d'origine.

Préserver le revêtement d'origine

Les planches cornières et les chambranles (encadrements) des fenêtres et des portes servent à éloigner l'eau des angles de la maison et des ouvertures. Conserver les éléments de menuiserie s'avère donc utile en plus d'enjoliver les demeures.

La réfection d'un revêtement demande quelques étapes simples :

Évaluer

Vérifier l'état du lambris d'origine et le nombre de pièces à remplacer. Consultez un spécialiste si nécessaire.

Réparer

S'assurer de la solidité des pièces de bois et reclouer au besoin. Les trous de clous se bouchent facilement avec de la pâte de bois à séchage rapide ou du mastic. Un léger sablage à la main, effectué dans le sens de la fibre du bois achève la réparation.

Nettoyer

Bois : Brosser le vieux lambris et gratter pour le débarrasser des saletés et de la vieille peinture. Attention aux résidus toxiques des peintures au plomb ! Éviter les brosses métalliques, les jets de sable ou d'eau qui endommagent trop la texture du bois. Maçonnerie : Éviter les jets de sable et utiliser plutôt les jets d'eau et les décapants biodégradables. Référez-vous à des compagnies spécialisées dans le domaine.

Protéger

Bois : Un apprêt à base d'huile et deux couches de peinture sont recommandés pour dissimuler les traces de réparation et pour protéger la surface efficacement. La peinture posée sur une surface bien préparée et appliquée dans les conditions recommandées par le fabricant devrait durer facilement de six à dix ans. Maçonnerie : N'utilisez jamais de peinture à l'huile ou de scellant sur la brique.

Remplacer le revêtement d'origine

Remplacer les parties abîmées d'un lambris d'origine est plus simple et moins dispendieux. Utilisez toujours le revêtement d'origine qui convient à chacune des faces sans oublier de replacer les planches cornières et les encadrements des portes et des fenêtres. Si le revêtement d'origine est disparu, procédez par analogie avec votre milieu pour choisir un type de revêtement qui correspond bien à votre maison et à son époque de construction.

Pour connaître les différents types de revêtements et leurs couleurs, consultez la fiche n°5 dans la section « Vous avez des projets de rénovation » du site Web de Ruralys!

PROGRAMME DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR DES PETITS PATRIMOINES DU KAMOURASKA

Subventions pour la conservation des dépendances agricoles et domestiques de la région

Restauration des composantes d'origine : fondations, revêtement des murs,
recouvrement de toiture, portes et fenêtres



Dans les municipalités participantes :
Kamouraska, La Pocatière, Mont-Carmel,
Rivière-Ouelle, Saint-André, Saint-Denis, Saint-Germain,
Sainte-Hélène, Saint-Pacôme, Saint-Pascal



Date limite pour présenter une demande
15 juin 2008

Pour information

MRC de Kamouraska 492-1660 poste 242

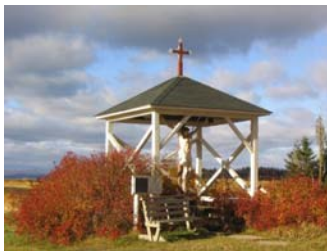
vvap.mrc@kamouraska.com



Kamouraska



Sainte-Hélène



Saint-Germain



Saint-Philippe



Saint-Pacôme

Entente spécifique sur la valorisation et le développement des arts et de la culture au Bas-Saint-Laurent
• Volet patrimoine •

Les partenaires de cette entente sont



Contactez-nous à ruralys@bellnet.ca!
ou (418)-856-6251

Dominique Lalande, directrice générale
Catherine Plante, agente de développement
Geneviève Rioux, secrétaire
Martine Jean, agente administrative



nivalis[®]
• CUISINES SUR MESURE
• PORTES EN BOIS
• PORTES EN THERMOPLASTIQUE
• PORTES EN POLYESTER
• PORTES UNIES EN PLACAGE

Merci à nos commanditaires



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC



Location d'outillage
Garage
J. C. HUDON inc.
86, rue de la Gare, La Pocatière G0R 1Z0
Tél. : (418) 856-2427 Rés. : (418) 856-4079
locationjchudon@bellnet.ca

